

1. Les laïcs cisterciens de Notre Dame du Sacré Cœur de Chambarand et les laïcs cisterciens de la Grange Saint Bernard de Clairvaux : **une Alliance**.

2. La fraternité Notre Dame du Sacré Cœur de Chambarand est née le jour de la fête du Sacré Cœur en juin 2016.

3. Après la dissolution de la communauté monastique cistercienne de Chambarand, la fraternité laïque s'est trouvée orpheline, sans attache cistercienne officielle. Dans son désir de continuer à dire « *oui* » à l'appel initialement entendu, avec l'aide de Marie, et malgré la tristesse et la douleur, elle est allée demander de l'aide au père abbé de Cîteaux qui l'a dirigée vers la Grange Saint Bernard de Clairvaux en disant : « *Frappez, on vous ouvrira.* »

Dans le contexte des fermetures de monastères cisterciens qui rendent les fraternités laïques orphelines, en s'appuyant sur sa propre charte d'alliance avec Cîteaux, la Grange de Clairvaux a entendu un appel à s'ouvrir pour accueillir la fraternité de Chambarand et se mettre ensemble à l'école de l'Esprit Saint afin de créer un lien d'alliance, **de filiation adoptive**, lui permettant de rester dans la communion avec la famille cistercienne.

4. Ce lien de filiation adoptive de deux communautés, autonomes dans leur fonctionnement interne, se matérialise par un accompagnement qui vérifie comment la fraternité de Chambarand reste fidèle à son identité cistercienne avec son charisme propre. Cet accompagnement vise aussi à l'aider dans les passes difficiles par le conseil et l'autorité.

5. Ce nouveau chemin sur lequel nous nous engageons, dans l'esprit de *la Charte de Charité* est balisé de joie, de paix et d'espérance pour nos deux communautés.

En ce lendemain de la fête de saint Bernard, le 21 août 2021

Paul La communauté de la Grange
Saint Bernard de Clairvaux

Baudouin

La Fraternité Notre Dame
du Sacré Cœur de Chambarand

[Signature]